

# Vers Colleret et Ostergnies (VTT)



Visorando



Trace n° 33327503

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

À la découverte du bocage vallonné et boisé de l'Avesnois.

<b>Durée</b>	2h	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	21,87 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	139 m	<b>Activité</b>	VTT
<b>Dénivelé négatif</b>	139 m	<b>Commune</b>	Ferrière-la-Grande (59680)
<b>Point haut</b>	211 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	134 m		



## Description

Garez-vous sur le parking du relais éco-vélo, point de départ de ce circuit, Rue Jean Jaurès à Ferrière-la-Grande.

**(D/A)** Sortez du parking, prenez à droite la Rue Jean Jaurès et au rond-point, tournez à droite, Rue Pierre François Dumont. Ignorez une rue à droite et au Square de la Paix, tenez la gauche. Ignorez toutes les rues adjacentes, et arrivez à une route transversale (Chemin Blanc Rieux), GRP® Tour de l'Avesnois.

- (1)** Continuez à gauche jusqu'au prochain croisement.
- (2)** Tournez à droite (Avenue Clémenceau), faites environ 1 km et remarquer le départ du Chemin Noir à gauche.
- (3)** Empruntez-le, ignorez à droite l'Impasse le Village, tournez à droite, Rue de Rousies et allez tout droit jusqu'au croisement à quatre directions.
- (4)** Poursuivez en face, Rue d'Ostergnie, traversez la Rue du Bois et rejoignez la Rue du Fort.
- (5)** Obliquez à gauche sur la rue et sur le GRP® Tour de l'Avesnois. Traversez une langue de la forêt (Bois Planté) puis suivez ensuite la lisière à main gauche. La piste tourne ensuite à droite, passez sous deux lignes à haute tension et continuer jusqu'à la route suivante en fond de vallon.
- (6)** Tournez à gauche et dans le hameau d'Ostergnies, poursuivez à droite. Passez devant l'église et suivez la route jusqu'à un carrefour en Y.
- (7)** Prenez le Chemin Romantique à gauche et, au bout de ce dernier, tournez à droite pour arriver à un croisement multiple (cote 185). Continuez à gauche jusqu'au croisement à quatre directions.
- (8)** Traversez la départementale et filez sur le chemin en face (GRP®) avec le blockhaus à main gauche. Suivez celui-ci jusqu'à une patte d'oie au bas de la pente (cote 169).
- (9)** Restez à droite vers la Biscotterie et la Hayette et rejoignez une route transversale (Route de Jeumont).
- (10)** Virez à gauche et au carrefour à quatre voies, continuez en face vers la Pâtûre Bailly.
- (11)** À l'angle du bois, suivez le chemin de droite et allez tout droit. Traversez un petit bois puis prolongez sur la route jusqu'à trouver une bifurcation avec 2 chemins opposés (cote 202).
- (12)** Bifurquez sur le chemin à droite, traversez une route (Route de Solre-le-Château, cote 187) et continuez en face. Prolongez ensuite sur une petite route et rejoignez le croisement à quatre directions au Bois de Wachu.

## Points de passages

- D/A Parking face au relais éco vélo Ferrière-la-Grande**  
| N 50.255926° / E 3.998483° - alt. 134 m - km 0
- 1 Chemin de Blanc Rieux**  
| N 50.257597° / E 4.011461° - alt. 151 m - km 1.05
- 2 Avenue Clémenceau**  
| N 50.260148° / E 4.009586° - alt. 150 m - km 1.36
- 3 Carrefour de la boucle**  
| N 50.260299° / E 4.023° - alt. 156 m - km 2.32
- 4 Rue de Recquignie**  
| N 50.262189° / E 4.027334° - alt. 166 m - km 2.8
- 5 Intersection vers Fort de Cerfontaine,**  
| N 50.260587° / E 4.033619° - alt. 168 m - km 3.31
- 6 Cote 149 - Escrière (ruisseau) - Affluent de la Sambre**  
| N 50.266781° / E 4.059794° - alt. 153 m - km 5.55
- 7 Carrefour en Y - Chemin Romantique**  
| N 50.266537° / E 4.066945° - alt. 174 m - km 6.34
- 8 Route de Marpent**  
| N 50.266753° / E 4.086917° - alt. 189 m - km 7.9
- 9 Biscotterie, la Hayette**  
| N 50.274046° / E 4.095682° - alt. 168 m - km 9.18
- 10 Route de Jeumont**  
| N 50.265865° / E 4.104351° - alt. 202 m - km 10.32
- 11 Pâtûre Bailly**  
| N 50.264754° / E 4.11214° - alt. 204 m - km 10.91

(13) Filez en face, passez un blockhaus et, à l'oratoire, ignorez le départ à gauche. Traverser la zone résidentielle de Cayaut et continuez tout droit jusqu'à la mairie et l'église de Colleret.

(14) Poursuivez en face, Rue Jean Dequesnes et arrivez à une bifurcation à quatre directions pour arriver à un croisement à quatre directions.

(15) Tournez à gauche, Rue de la République, ignorez une rue à gauche et au croisement suivant, traversez **avec prudence** la départementale (D936). Continuez en face, Rue Lebrun Malderez, sortez du village et rejoignez le croisement de chemins suivant (cote 187).

(16) Tournez à droite, passez sous une ligne électrique et arrivez rapidement au hameau des Marronniers.

(17) Suivez le chemin à droite puis encore à droite plus loin, jusqu'à arriver à route transversale (D936). Tournez à gauche et filez **avec prudence** sur cette départementale jusqu'à retrouver l'itinéraire déjà emprunté.

(3) Continuer tout droit et revenir au point de départ par le chemin inverse de l'aller (D/A).

● **12 Châpeau Pré**

N 50.255337° / E 4.114308° - alt. 200 m - km 12.04

● **13 Bois de Wachu**

N 50.25539° / E 4.091274° - alt. 176 m - km 13.72

● **14 - Eglise Saint-Amand (Colleret)**

N 50.256599° / E 4.074922° - alt. 170 m - km 14.99

● **15 Rue de la République**

N 50.258214° / E 4.071813° - alt. 177 m - km 15.28

● **16 Cote 187**

N 50.251811° / E 4.062262° - alt. 187 m - km 16.28

● **17 Les Marronniers**

N 50.253598° / E 4.042263° - alt. 175 m - km 17.74

● **D/A Parking face au relais éco vélo Ferrière-la-Grande**

N 50.255916° / E 3.99843° - alt. 134 m - km 21.87

## Informations pratiques

Circuit balisé en Marron par le relais éco-vélo selon la charte réglementaire.

## A proximité

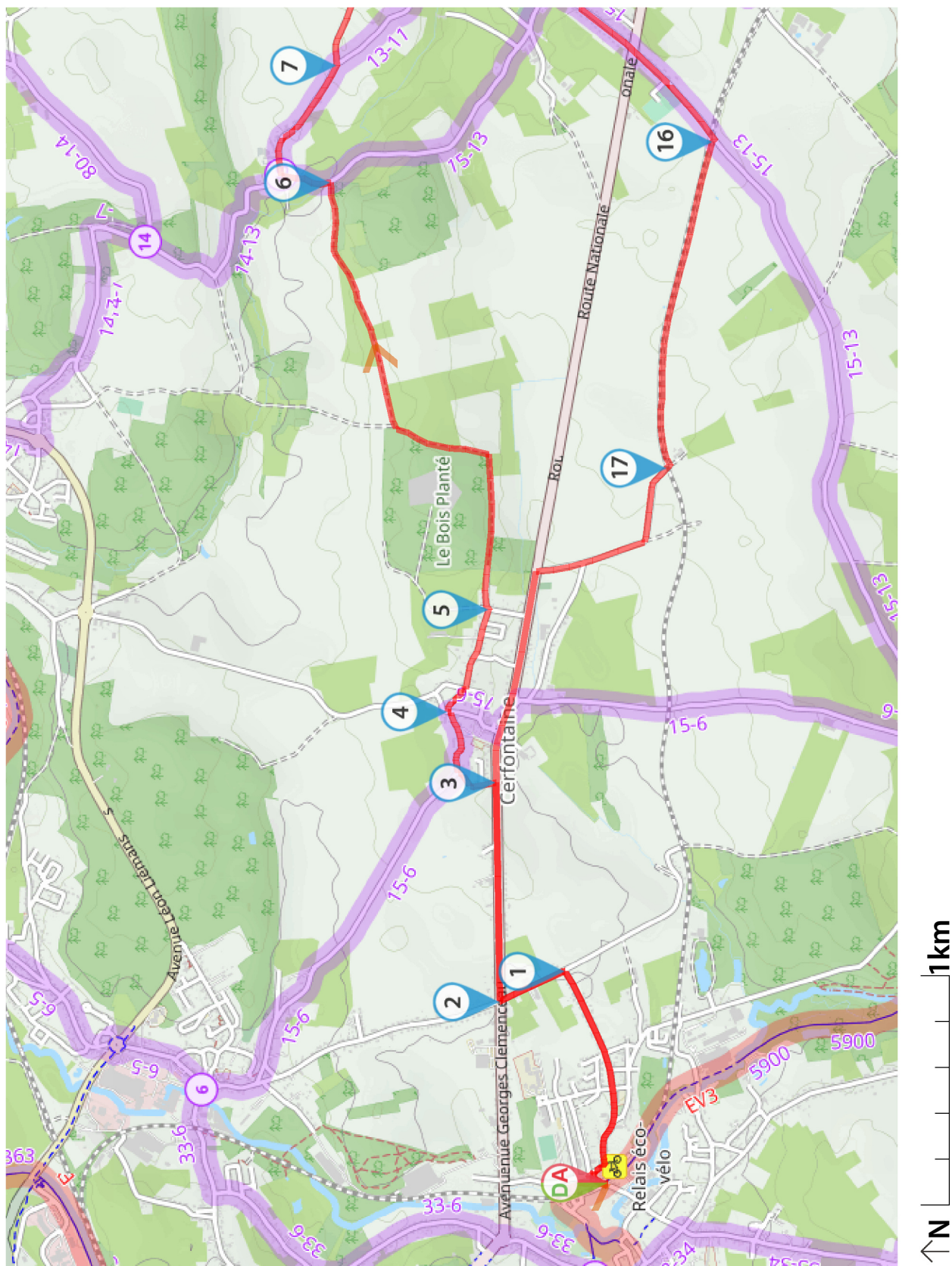
- Bocage vallonné et boisé de l'Avesnois.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-vers-colleret-et-ostergnies/>

### En savoir plus :

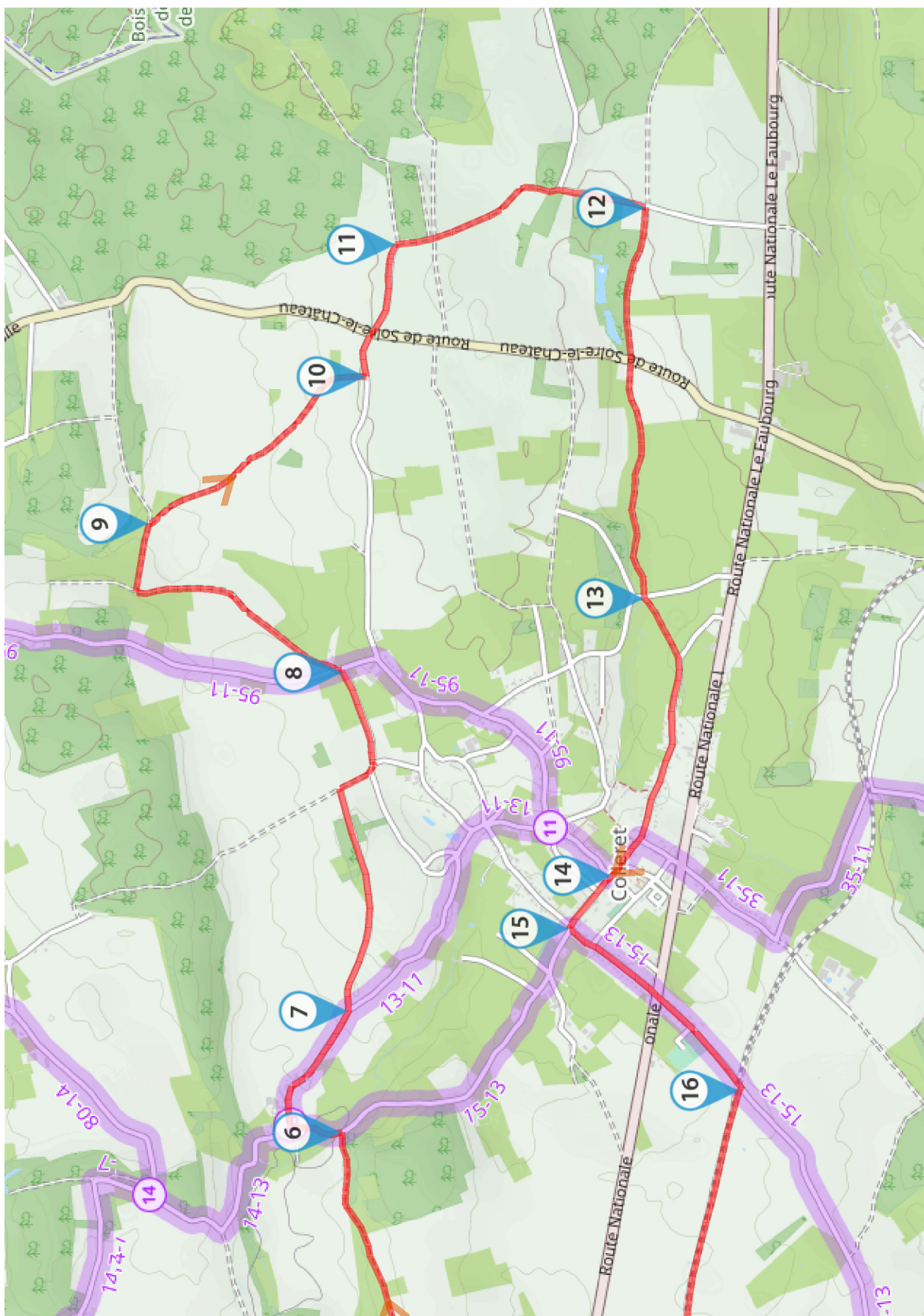
Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

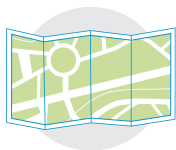
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



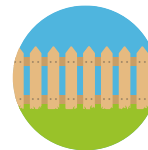
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



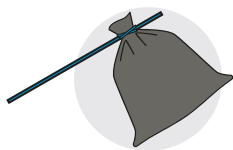
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



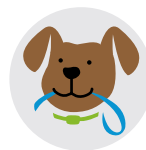
#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**